

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

MA ÉPINAL

Le 18 septembre 2026

MENACES DE MORT

La personne détenue H. ne supporte pas les surveillants de la maison d'arrêt d'Épinal. Elle fait déjà l'objet de plusieurs compte-rendus d'incident (CRI) pour des violences verbales envers les personnels.

Aujourd'hui, ce détenu dépasse le stade des insultes : **il a menacé de mort un surveillant**, affirmant qu'il allait **LE TUER**. Pour rappel, cet individu est déjà incarcéré pour des faits similaires.

! CELA SUFFIT !

- **Des menaces directes** contre nos agents.
- **Des insultes** constantes.
- **Des propos explicites** incitant à tuer.

! NOUS EXIGEONS !

1. **Le transfert disciplinaire** immédiat du détenu H.
2. **Une réponse pénale systématique** et ferme face à ces menaces graves.
3. **La protection fonctionnelle** pour l'ensemble des collègues concernés.

Le maintien de tels profils au sein de l'établissement fait peser une pression permanente sur le personnel. **La sécurité des agents n'est pas négociable.**

L'inaction engage désormais la responsabilité de ceux qui choisissent de fermer les yeux.

Nous attendons des actes sans attendre.

Le Bureau SPS-CEA